

**COMMUNE DE DOIZIEUX****PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL****MERCREDI 5 MARS 2025 A 19 h**

Le CINQ MARS DEUX MILLE VINGT CINQ, à dix-neuf heures, les membres composant le conseil municipal de DOIZIEUX, régulièrement convoqué le 27 février 2025, se sont réunis, en session ordinaire, en mairie de Doizieux, sous la présidence de Jean-Philippe PORCHEROT, Maire.

Avis de la présente réunion a été affiché le jour même de la convocation au panneau officiel de la Mairie.

Etaient présents : MM. PORCHEROT, ALBERT, RIVOLLIER, CHOMIENNE, BERLIER – MAURICOUT, CLERJON, BERARDO, BERNE, ARMAND, GRUFFAZ, PLANTIER, BOUVERESSE.

Absents excusés : M. CORDERO, Mme CHARRIN pouvoir à Mme RIVOLLIER.

Soit DOUZE membres présents, TREIZE votants sur QUATORZE en exercice.

Secrétaire de séance : Mme BERLIER-MAURICOUT Danielle

---

**Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 janvier 2025
  - Approbation du Compte Financier Unique – Année 2024
  - Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2024
  - Vote du Budget Primitif – Année 2025
  - Crèche Les Mini Pouces – Approbation convention financière avec l'AFR
  - PEFC – Approbation certification gestion durable de la forêt
  - Personnel communal – Forfait mobilités durables
  - SEM – Convention CITEO – Lutte contre les déchets abandonnés diffus
  - Questions diverses
- 

Le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2025 a été adressé à tous les membres du conseil municipal. Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité

**Délibération n° 01-03-2025 examinée le 05/03/2025** – Approbation du Compte Financier Unique – Année 2024 – Approuvée à l'unanimité.

**Délibération n° 02-03-2025 examinée le 05/03/2025** – Affectation du résultat de fonctionnement – Année 2024 – Approuvée à l'unanimité.

**Délibération n° 03-03-2025 examinée le 05/03/2025** – Vote du Budget Primitif – Année 2025 – Approuvée à l'unanimité.

**Délibération n° 04-03-2025 examinée le 05/03/2025** – Crèche Les Mini Pouces – convention de partenariat entre la commune de Doizieux et l'Association Familles Rurales Loire Services Petite Enfance – Approuvée à l'unanimité.

**Délibération n° 05-03-2025 examinée le 05/03/2025** – PEFC – Certification de la gestion durable de la forêt communale – Approuvée à l'unanimité.

**Délibération n° 06-03-2025 examinée le 05/03/2025** – Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade – Subvention exceptionnelle – Approuvée à l'unanimité.

#### Approbation du Compte Financier Unique – Année 2024

La présentation du Compte Financier Unique de l'année 2024, par Monsieur le 1er adjoint, est la suivante :

- En section de fonctionnement :
  - Dépenses : 594 088.80 €
  - Recettes : 745 019.01 €
- En section d'investissement :
  - Dépenses : 353 480.22 €
  - Recettes : 1 136 361.93 €

#### Affectation du résultat de fonctionnement – Année 2024

Le compte financier unique qui vient d'être adopté fait apparaître un excédent d'exploitation de 150 930.21 €. Le résultat cumulé en fin 2023 faisait apparaître un excédent de 250 436.03 € qui avaient fait l'objet d'une affectation à la section d'investissement pour un montant de 150 000 €.

Le conseil municipal est donc amené à se prononcer sur l'affectation d'un résultat de fonctionnement excédentaire de 251 366.24 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de prélever la somme de 130 000 € pour financer les travaux d'investissement et de conserver la somme de 121 366.24 € en réduction des charges d'exploitation de l'exercice en cours.

#### Vote du Budget primitif – Année 2025

En section de fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 785 059.24 €. En section d'investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 2 001 579.71 €, compte tenu des crédits de report.

#### Crèche Les Mini Pouces – convention de partenariat entre la commune de Doizieux et l'Association Familles Rurales Loire Services Petite Enfance

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il est nécessaire de délibérer pour approuver la nouvelle convention de partenariat avec l'AFR Loire Services Petite Enfance suite au changement du nom de l'association.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la nouvelle convention de partenariat.

#### PEFC – Certification de la gestion durable de la forêt communale

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il est nécessaire d'adhérer à la certification de la gestion durable de la forêt communale (PEFC) afin d'apporter aux produits issus de la forêt les garanties demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'engager la commune dans la certification de la gestion durable de la forêt communale.

#### Personnel communal – Forfait mobilités durables

Monsieur le Maire informe les membres présents que suite à la demande d'un agent concernant le forfait mobilités durables, il est nécessaire de délibérer pour mettre ou non en place ce dispositif facultatif.

Vu les conditions pour appliquer ce forfait aux agents communaux, le conseil municipal, après avoir délibéré par 12 voix contre et 1 voix pour, décide de ne pas mettre en place cette prime.

SEM - Convention CITEO – Lutte contre les déchets abandonnés diffus

Monsieur le Maire informe les membres présents que nous n'avons pas assez d'éléments pour délibérer sur ce sujet. Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade – Subvention exceptionnelle

Suite à un échange avec le FFME par rapport à la sécurisation du site naturel d'escalade de Doizieux, sis à La Sordière, Monsieur le Maire propose aux membres présents de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € pour aider au financement.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, approuve le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € à la FFME.

Questions diverses

- Monsieur le Maire fait lecture du courrier de la SCI La Grosse École qui a été reçu en recommandé le 14 février dernier concernant les problèmes de solidité de la terrasse du haut. Ensuite, il fait un compte rendu de la réponse apportée à ce recommandé qui a été envoyé dans les 15 jours suivant la réception.
- Monsieur le Maire fait savoir que 3 étudiants à l'École Nationale du Paysage de Marseille, dans le cadre de leur projet de fin d'études, s'intéressent au Parc Naturel Régional du Pilat et notamment à notre commune de Doizieux. Un rendez-vous va être fixé avec Mr ALBERT pour une première prise de contact.
- Monsieur le Maire informe que les travaux d'adduction d'eau potable, Rue de la Tour vont se dérouler du 24 mars au 9 juin. Une information va être diffusée sur Illiwap, Saint Etienne Métropole a distribué des flyers aux habitants concernés.
- Monsieur le Maire propose aux membres présents d'adhérer à Insite. Il rappelle que Insite est une association qui propose aux communes rurales un programme d'accompagnement sur mesure pour leur permettre de dynamiser leur territoire. Cette année, Insite nous a proposé 2 services civiques, Irina et Justine.
- Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de prendre une décision par rapport à la démolition ou pas du four à pain de la boulangerie. En effet après études et chiffrage, la conservation du four à pain ne paraît pas nécessaire par rapport à l'activité du futur repreneur. De plus, s'il y a démolition, cela lui permettra d'avoir plus d'espace (environ 15 m<sup>2</sup>) et également un coût un peu moins élevé pour les travaux supportés par la commune. Après avoir délibéré, les membres présents décident, à l'unanimité, de démolir le four à pain.
- Une élue invite tous les élus au vernissage de l'exposition de Justine et Irina samedi 8 mars à 11 h à La Tour.
- Une élue informe du spectacle d'Erika, « La beauté des sexes », qui se déroulera le jeudi 6 mars à 20 h à la salle polyvalente.
- Une élue fait part que la journée Pilat Propre organisée par la commune se déroulera le samedi 5 avril.
- Une élue informe que dans le cadre de notre partenariat avec la comédie de Saint Etienne, la comédie nomade, avec son spectacle « Théâtre mode d'emploi » se produira à la salle polyvalente le samedi 29 mars à 20 h.
- Un élu fait le compte rendu du conseil d'école qui a eu lieu le 17 février 2025.
- Un élu informe que le SIEL nous a fait parvenir des capteurs de qualité d'air a installé dans les bâtiments publics. Ces capteurs sont à l'essai, nous pourrions les acheter si nous sommes satisfaits
- Un élu fait savoir que suite aux inondations du 17 octobre dernier, le PCS a été mis à jour et des équipements vont être achetés pour être encore plus opérationnel lors d'une nouvelle catastrophe.
- Une élue fait part de l'organisation par l'Association des Amis de Doizieux de leur journée patrimoine le dimanche 23 mars.
- Un élu informe des problèmes financiers du SIESDT. Un état va être présenté à chaque commune lors de leur prochain conseil municipal.
- Un élu informe que plusieurs devis ont été demandés par rapport au grillage de la cour de l'école, ainsi que pour l'élagage des arbres. Les commandes vont être passées afin de coordonner et réaliser les travaux.
- Une élue demande si un emplacement pour les déchets verts ne pourrait pas être étudié sur la commune. Mr le Maire l'informe que cette demande a déjà été étudiée lors des mandats précédents et qu'aucune solution satisfaisante n'a été trouvée.
- Un élu fait le compte rendu de l'avancement des travaux de coupes de bois vendues les années précédentes

- Un élu informe que la campagne de piégeage des frelons asiatiques a débuté. En mairie des pièges sont à la disposition des habitants.
- Un élu propose le samedi 3 mai pour l'organisation de la traditionnelle marche des élus.

La séance est levée à 23 h.

Monsieur le Maire,  
Jean-Philippe PORCHEROT,

La secrétaire de séance,  
Danielle MAURICOUT,



Publié le : 30 avril 2025  
Auteur de l'acte : Jean-Philippe PORCHEROT  
Qualité de l'auteur : Monsieur le Maire